

*Crédits provisoires*

**M. Jones:** Monsieur le président, j'ai une question vraiment importante à soulever. C'est une question de privilège et aussi un rappel au Règlement. Vous avez rendu votre décision et je propose que nous nous y conformions, mais je ne fais pas partie des comités et je n'ai pas le droit d'y voter.

**Une voix:** Vous faites partie de ce comité.

**M. Jones:** Vous aurez l'occasion de parler lorsque j'aurai fini. Je n'ai pas le droit de prendre la parole au cours du débat de ce comité et pourtant, le président du Conseil du Trésor me conseille d'aller dans un comité où je n'aurai pas la possibilité de voter. Je ne pense pas que cela soit juste. Si c'est la procédure adoptée par la Chambre, elle est injuste et il faut la changer.

**Le président:** A l'ordre. Je pense que le rappel au Règlement du député aurait été justifié s'il l'avait présenté lorsque l'Orateur était au fauteuil. A l'heure actuelle, nous sommes en comité plénier, et je suis président du comité. Le grief du député ne concerne pas les travaux de ce comité. Le député a toujours reçu l'attention et l'aide de la présidence et je suis sûr que, si monsieur l'Orateur était au fauteuil, il recevrait toute sa collaboration.

**M. Stevens:** Monsieur le président, j'ai invoqué plus tôt le Règlement. Je voulais que le président du Conseil du Trésor nous indique pourquoi il est si urgent d'adopter le poste de onze douzièmes dont j'ai parlé, sans oublier que 150 millions de dollars sont en jeu. Je crois que le président du Conseil du Trésor était prêt à répondre.

**Le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Si je permets de poser la question et qu'on y réponde, nous nous engageons dans un débat que je ne suis pas autorisé à permettre à ce stade-ci. Il m'incombe de soumettre toutes les questions nécessaires au comité. Ce dernier doit immédiatement se prononcer sur elles, pour qu'on puisse faire rapport du bill à la Chambre.

**M. Alkenbrack:** Monsieur le président, je désire, non pas invoquer le Règlement, mais simplement poser au président du Trésor une simple question: Cette somme est-elle destinée à la Fonction publique seulement?

**Des voix:** Règlement!

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je crains que le Règlement ne me permette pas de répondre.

**M. Woolliams:** C'est un Règlement libéral, qui nous a été imposé par la clôture.

**M. Breau:** Vous l'avez accepté en décembre 1968.

**M. Woolliams:** Je ne l'ai pas accepté.

**Le président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** A l'ordre. Est-ce que l'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement?

**M. Lambert (Bellechasse):** Oui, monsieur le président.

**Le président:** L'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement.

[Le président.]

**M. Lambert (Bellechasse):** Étant donné l'insatisfaction de la plupart des députés sur la manière de procéder, et néanmoins...

**Une voix:** Venez au comité.

**M. Lambert (Bellechasse):** Qu'on me laisse parler, vous parlerez après. Mon cher ami parlera après moi. La présidence vient d'expliquer que le Règlement exige qu'il n'y ait ni débat ni amendement. Mais il ne faut tout de même pas être une «gang» d'innocents. On vient de demander à la Chambre de voter un budget de 4 milliards de dollars. On nous dit: «Votez, et vous demanderez des explications après.» En somme, voilà ce que cela veut dire.

Alors, étant donné que personne ne semble être satisfait de cette procédure, est-ce qu'on ne pourrait pas s'entendre...

**M. Leblanc (Laurier):** Le député devrait faire comme nous, et assister aux séances de comité.

**M. Lambert (Bellechasse):** Mais, mon Dieu, les députés sont donc déplaisants ce soir. Ce n'est pas parce que les députés du parti ministériel ont obtenu le consentement de l'opposition officielle sur une motion qu'on a présentée, et qui était pleine de bon sens, qu'ils doivent se montrer déplaisants à notre égard, voyons donc.

**M. Leblanc (Laurier):** Si vous ne venez pas au comité, vous...

**Le président:** A l'ordre. J'inviterais l'honorable député à terminer le plus rapidement possible son rappel au Règlement. Je demande aussi la collaboration des autres députés qui veulent aider la présidence mais qui actuellement ne nous aident pas à progresser rapidement. L'honorable député de Bellechasse a la parole.

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je vous remercie de votre assistance. Mon rappel au Règlement était très sérieux, et il continue à l'être. Néanmoins, le député de Laurier nous taquine en disant: «Venez au comité, si vous voulez savoir ce qui se passe.»

Monsieur le président, nous sommes ensemble, et on sait ce qui se passe, mais ils veulent nous faire croire qu'on ne le sais pas. On le sait ce qui se passe. Je voudrais très sérieusement demander au président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) si relativement à l'Annexe E on peut avoir un renseignement sur la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, pour savoir si le montant qui figure a trait uniquement au fonctionnement de cette commission ou bien doit servir à cette commission à la suite d'une extension de mandat qui lui sera accordée.

**Le président:** A l'ordre. Je sympathise beaucoup relativement au point soulevé par l'honorable député. Toutefois, le député doit comprendre que son invitation au président du Conseil du Trésor ne peut être acceptable. Il doit la faire à l'ensemble du comité. S'il veut obtenir un renseignement et aller à l'encontre du Règlement qui a été imposé au comité plénier de la Chambre des communes par la Chambre elle-même, il faudrait qu'il obtienne le consentement unanime du comité. Est-ce que le comité est prêt à accorder le consentement unanime pour permettre à l'honorable député de poser une question?

**Des voix:** D'accord.